

OCTOBRE 2026

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Agencement et
mobiliers circulaires :
construisons ensemble
la filière de demain !



Pèvèle
Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CIRCULAR
ECONOMY
OFFICE



Cette seconde partie présente l'engagement de Pévèle Carembault dans le secteur de l'agencement et de l'ameublement circulaire depuis plusieurs années.

L'économie circulaire et le secteur de l'ameublement et de l'agencement

Les secteurs de l'ameublement et de l'agencement sont confrontés à des défis importants. La raréfaction des ressources naturelles, l'évolution des réglementations environnementales, la nécessité de réduire les déchets et les émissions de carbone ainsi que les nouvelles attentes des clients conduisent les acteurs de la filière à repenser leurs modes de conception, de production et de ventes.

Chaque année en Europe, plus de **10,5 millions de tonnes de mobilier de bureau sont jetées**, alors que la majorité de ces produits pourrait être réemployée, réparée, transformée ou recyclée. Aujourd'hui encore, 90% de ces mobiliers finissent incinérés ou enfouis.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, le secteur du mobilier reste majoritairement linéaire. Les modèles économiques circulaires (réparation, réemploi, refabrication) restent encore minoritaires et nécessitent de nouvelles infrastructures, de nouvelles compétences et de nouvelles formes de coopération entre les acteurs de la filière.

Face à ces enjeux, de nombreuses opportunités émergent : développement de l'Upcycling, achats responsables, éco-conception, nouveaux matériaux, services de réemploi, réparation ou encore refabrication de mobilier. Cette transformation ouvre de nouveaux marchés et crée des besoins croissants en compétences spécialisées.

Un territoire et une filière déjà mobilisées

Pévèle Carembault dispose d'un tissu économique favorable au développement d'une filière de l'ameublement et de l'agencement circulaire.

Le territoire compte plus de 6400 entreprises, dont une majorité de PME et de structures artisanales. Les métiers du bâtiment, de l'agencement et de l'aménagement intérieur y sont fortement représentés, avec la présence d'entreprises reconnues, telles que Duriez Agencement, Aura et Hoyez. Ces trois entreprises cumulent un chiffre d'affaires de plus de 40 millions d'euros et emploient près de 200 salariés.

Cette dynamique économique s'appuie également sur un écosystème de compétences comprenant des architectes d'intérieur, des bureaux d'études, designers, prescripteurs acteurs du réemploi et organismes de formation. Le lycée Charlotte Perriand contribue notamment à la formation de professionnels dans les métiers de l'agencement et de la menuiserie.

Cette concentration d'acteurs constitue **un socle solide pour développer une filière régionale** capable d'intégrer les principes de l'économie circulaire à l'ensemble de la chaîne de valeur.

Une stratégie déjà engagée depuis plusieurs années

L'engagement de la communauté de communes Pévèle Carembault remonte à plusieurs années. Dès 2018, la collectivité engage le programme Circular Interiors consacré à l'analyse du cycle de vie des produits, l'écoconception, l'ergonomie et aux nouvelles approches de l'aménagement intérieur. Cette démarche permet de fédérer un premier réseau d'entreprises et d'experts autour de la question du mobilier circulaire.

Cette dynamique se concrétise en 2023 avec l'inauguration de **Terrabundo, équipement démonstrateur de 1500m2 conçu selon les principes du Cradle-to-Cradle**. Ce lieu accueille les entreprises, des formations, événements, expérimentations et accompagnement des entreprises engagées dans les transitions environnementales.

En parallèle, la collectivité engage la reconversion du site AGFA-GEVAERT, devenu CHAMP-LIBRE, avec comme objectif de créer un pôle d'agencement circulaire capable d'accueillir et de développer des activités économiques circulaires à plus grande échelle.

L'aménagement du nouveau siège communautaire, installé sur le site depuis 2024, constitue également une démonstration concrète des possibilités offertes par le réemploi et la transformation du mobilier existant, **avec un aménagement presque 100 % circulaire**.

L'engagement de Pévèle Carembault à créer une vitrine de l'économie circulaire régionale

TERRABUNDO
UN BATIMENT
DEMONSTRATEUR DANS LE
FOND ET DANS LA FORME



1 lieu ressource pour
accompagner des
entreprises vers l'économie
circulaire

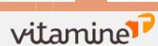


Co-funded by
the European Union

UNE DEMARCHE EXPLORATOIRE
UN MOBILIER RESPONSABLE
POUR LE SIEGE
COMMUNAUTAIRE



Démarche de **surcyclage** de
mobilier, choix de **mobilier
de seconde main**



PROGRAMME EUROPEEN
CIRCULAR ECONOMY
OFFICE



Partage d'expérience
autour de projets
d'excellence

Mobilisation des acteurs
locaux

Travailler le sujet clé de la
formation et de la
transmission des savoir-faire



>>>

Agrandir
**LES FONDEMENTS D'UN
ECOSYSTEME A CREER SUR
AGFA**



S'inspirer des meilleures
pratiques d'Europe du
Nord pour créer un
champion national de
l'agencement circulaire



Le projet CEO (Circular Economy Office) – vers la structuration de la filière bureau circulaire

Afin d'accélérer cette dynamique, **Pévèle Carembault s'est engagée de 2023 à 2026 dans le projet européen Interreg Mer du Nord « Circular Economy Office » (CEO).**

Ce programme a réuni 12 partenaires européens (Allemagne, Danemark, Suède, Pays-Bas, Belgique) et le FCBA, centre technique de référence de la filière bois, ameublement et agencement.



L'objectif du projet est de favoriser la transition du secteur du mobilier de bureau vers des modèles circulaires grâce au développement de nouvelles compétences, de nouveaux modèles économiques et de nouvelles infrastructures.

CEO agit sur les freins majeurs : manque d'infrastructures, coûts élevés, absence de services d'upcycling, faible sensibilisation et cadre juridique insuffisant.

Le projet s'appuie sur la coopération transnationale et les compétences du partenariat pour créer des outils et mener des projets pilotes. Chaque partenaire a développé une expérimentation spécifique :

- Malmö a travaillé sur les achats publics circulaires ;
- Copenhague sur les plateformes de réemploi du mobilier ;
- les Pays-Bas sur les matériaux textiles circulaires ;
- la Flandre sur les passeports matériaux ;
- l'Allemagne sur les espaces démonstrateurs ;
- la France sur les enjeux de production circulaire et de formation.

Cette coopération européenne a permis de confronter différentes approches, de partager les meilleures pratiques et d'identifier les conditions nécessaires au changement d'échelle de l'économie circulaire dans le secteur du mobilier.

Les résultats du projet CEO en France

Les travaux menés par Pévèle Carembault et ses partenaires ont permis de produire des résultats particulièrement structurants pour la filière.

Sur le **volet formation**, le projet a conduit à la création d'un référentiel organisé en cinq blocs de compétences, à la **production de contenus pédagogiques**, au test de plusieurs formations pilotes et à la constitution d'un réseau de partenaires académiques et professionnels.

Sur le **volet production**, plusieurs études ont permis de définir les **caractéristiques d'une chaîne de production ergonomique et automatisée dédiée au mobilier circulaire**, d'identifier les besoins en équipements adaptés et d'imaginer le fonctionnement d'ateliers mutualisés capables d'accompagner le développement du secteur.

Le projet a également permis de s'inspirer des meilleures pratiques d'Europe du Nord, de consolider des partenariats stratégiques avec de nombreux acteurs, des organismes de formation, des collectivités européennes ainsi que plusieurs entreprises spécialisées dans le réemploi et l'upcycling.

Enfin, les différentes expérimentations conduites dans le cadre du projet ont démontré la faisabilité technique, économique et organisationnelle de solutions circulaires appliquées au mobilier et à l'aménagement intérieur.

Du projet CEO au futur pôle d'agencement circulaire

Le projet CEO constitue un socle qui a permis de définir les contours du futur Pôle d'agencement circulaire.

Les travaux conduits entre 2023 et 2026 ont permis :

- de mieux identifier les besoins des entreprises
- de caractériser les compétences à développer
- de concevoir des dispositifs de formation adaptés et les tester
- d'imaginer une chaîne de production circulaire mutualisée ;
- d'identifier les machines et équipements adaptés ;
- d'identifier les ressources et les expertises (matériaux, technique, ingénierie)
- de structurer un réseau de partenaires locaux, régionaux et européens ;
- de définir les principaux services attendus par les acteurs de la filière.

Fort de ces enseignements, Pévèle Carembault souhaite désormais passer à la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Le futur Pôle d'Agencement circulaire a vocation à devenir un lieu de production, de formation, d'innovation, de ressources, de démonstration et de coopération au service de l'ensemble de la filière.